

La politique et le sens de l'avenir...

On dit souvent que "les faits sont têtus" pour exprimer l'idée qu'il ne sert à rien, pour ceux qui en sont conscients, de les nier puisque leur négation n'entraîne pas leur volatilisation ou leur virtualité. Leur existence devient une réalité donnée incontournable.

Dans les sphères splendides du Pouvoir, des voix de leurs maîtres osent encore rêver et continuent d'affirmer mordicus "qu'il n'y a pas de crise en Mauritanie". Dans l'aveuglement de gains sonnants et débouchant ou de prébendes ou de licences de pêche dans les eaux de surface, ils font l'impassable sur les reconnaissances de leurs maîtres. Ce faisant, ils se mettent, par zèle, en porte-à-faux par rapport à ceux-ci. Ils rament par cupidité à contre courant, même par rapport à leur propre courant. Ne se rendent-ils pas compte que, lorsque tous les courants prendront le même sens, une vague immense se formera et les emportera dans le précipice des oubliettes de l'Histoire?

Il y a plus d'un an, en août 2003, une voix de son maître, si scèbre par habitude professionnelle, privilégiant le travail de l'ombre, les confidences et les rencontres binaires, branchée au préalable à l'écoute de son maître avant de prendre toute initiative, se dévoilait, sous la pression des événements, une nouvelle ardeur communicative et convoqua en toute hâte une conférence de presse qui fut largement suivie par tous les journalistes de la presse et des agences. Il déversa de sévères critiques des auteurs du projet politique du 1er août 2003 et remplit l'atmosphère de mensonges pour justifier sa position d'autruche enfouissant sa tête dans le sable pour ne pas voir la réalité en face: il déclara, sachant que le ridicule ne tue malheureusement pas dans ces contrées, "qu'il n'y a pas de crise en Mauritanie".

Justifier l'absence de la crise multiforme, politique, économique et sociale par l'existence de projets économiques ou sociaux ou d'infrastructures routières ou portuaires ou aéroportuaires, financés sur ressources budgétaires ou sur emprunts, ou par l'augmentation du taux de croissance, ou par la baisse du taux d'inflation, ou par l'augmentation des ressources en devises, fussent-elles l'expression de données fiables, révèle un grave déficit de culture politique et économique. Il se berce d'illusions et évite d'aborder les situations dont l'analyse objective permet de l'éclairer et de le sortir de son aveuglement: la crise est avant tout politique et se découvre par l'examen de l'état des libertés, des droits de l'homme, du fonctionnement des institutions, du respect des règles générales et impersonnelles émises par ces institutions, de la confusion entre l'Etat personne morale et puissance publique avec la personne physique du Chef de l'Etat, des contesta-

tions du Pouvoir, des rancœurs et souffrances refoulées, des incertitudes des lendemains, de la radicalisation du Pouvoir cramponné à des certitudes chimériques.

Une autre voix de son maître, plus précieuse, déclara à l'AFP, le lendemain de l'annonce de la tentative de coup d'Etat du 8 août 2004: "il n'y pas de crise et notre pays est au début de la démocratie". Ah! La belle formule! "Le début de la démocratie". C'était à Athènes en l'an 507 avant JC! Relisons donc Aristote dans sa POLITIQUE où il définissait "les conditions indispensables pour que l'Etat garantisse effectivement l'égalité et la liberté". Nous sommes loin, très loin, 2500 ans après Socrate, Platon et Aristote de cette société harmonieuse, presque chimérique, qu'organisaient les Grecs à Athènes. Qui ose se comparer à Périclès, chef du parti démocrate, constamment réélu STRATÈGE pendant trente ans à partir de 461 avant JC, qui s'attacha à la démocratisation de la vie politique, ouvrant à tous, sans discrimination, l'accès aux hautes magistratures et regroupa autour de lui des équipes d'artistes et d'intellectuels qui permirent l'épanouissement d'une brillante vie intellectuelle à Athènes? Mis en minorité après les premiers déboires de la guerre de Péloponnèse, il quitta le Pouvoir en acceptant démocratiquement l'alternance sans nuire à ses adversaires ni organiser une fraude électorale en sa faveur. Alors! Cette voix oubliée justement, au commencement de ce qu'elle appelle, chez nous, le "début de la démocratie", ses sorties rageuses contre le monopliémisme politique et l'influence prépondérante du renseignement (c'est-à-dire en fait, chez nous: le mensonge et la délation) dans la gestion des affaires publiques?

Les voix de leurs maîtres mènent un combat d'arrière-garde en prétendant qu'ils ont une lecture de la situation politique différente de celle qu'expriment les partis d'opposition, mais ce combat est désormais perdu depuis que les maîtres, le petit et le grand, ont reconnu publiquement les manifestations de la crise. Le petit l'a dit et répété au début de ses visites commandées au ministère de la Santé et au ministère du Développement Rural. Le grand a reconnu publiquement à Kiffa le dysfonctionnement des services publics, la mauvaise gouvernance, la corruption qui ronge l'Etat et la société.

Au vu de ces constats, on peut désormais dire que le Pouvoir et l'Opposition ont, sans être en phase, des lectures rapprochées de la situation politique: la Mauritanie vit bien une grave crise politique qui concerne tout le monde, tous les segments de la société, les riches comme les pauvres, les citoyens comme les ruraux, tous les agents économiques, les exportateurs et les importateurs, les fournisseurs et investisseurs étrangers et, sans doute,

les Chancelleries étrangères. Face à la crise que plus personne ne nie, les acteurs politiques, tant du Pouvoir que de l'Opposition explorent les voies de sortie de crise:

1. Le Pouvoir et une frange de l'Opposition sont attachés au statu quo constitutionnel qui maintient la concentration des pouvoirs à la Présidence de la République: l'un se cramponne à son fauteuil et à ses pouvoirs et l'autre rêve d'occuper celui-là et de se servir de ceux-ci. Alors ils se suffisent de proposer des réformes qui négligent l'essentiel et s'attachent à changer des politiques.

Tout Pouvoir élaboré, diffusé et appliqué des politiques: politique étrangère, politique culturelle, politique sociale, politique économique. Proposer des politiques alternatives en laissant au système sa substantifique moelle revient à jeter de la poudre aux yeux.

Assainissement de l'administration et lutte contre la corruption: ce sont des demandes insistantes des bailleurs de fonds, mais la corruption est un sève nourricière du système; aucun corps ne voudra se priver de sa sève. La corruption est un mal généralisé en Afrique; elle gangrène à des degrés divers les administrations et les sociétés africaines, ce degré étant d'autant plus élevé dans le pays que la démocratisation de la vie politique y est plus faible. La lutte contre la corruption est impossible dans un système anti-démocratique où l'Etat n'assume pas suffisamment sa mission fondatrice de garant de l'égalité et de la liberté. La corruption n'est ni la source ni une cause de la crise; tout au plus, elle peut être une de ses manifestations collatérales. La lutte contre la corruption ne peut pas constituer un moyen de sortie de la crise.

Lutte contre la pauvreté: objet partout d'études académiques et d'enquêtes socioéconomiques, elle est devenue la nouvelle panacée du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale après l'ajustement structurel, le vieil et détestable remède de cheval qui mit "la Mauritanie à l'Hôpital". Tous les pays, qu'ils soient arriérés et pauvres ou industriels et riches ont des programmes de lutte contre la pauvreté; ils ne sont pourtant pas tous en crise: ne lions donc pas notre lutte contre la pauvreté à notre crise, il n'y a pas de lien de cause à effet. L'Union Africaine s'est réunie récemment en conclave à Ouagadougou pour examiner les stratégies de lutte contre la pauvreté et redonner la priorité à l'emploi: ces pays ne sont pas tous en crise et examinent donc le problème de la pauvreté indépendamment de leur situation politique. On ne pourra quand même pas faire croire aux chômeurs et aux sans emplois que la "création" d'une agence de l'emploi va résoudre leurs difficultés et contribuer à sortir notre pays de sa crise politique.

Amélioration des services sociaux de base: l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau et en énergie constituent la préoccupation permanente des gouvernements des riches pays démocratiques. Dans notre pays où le taux de satisfaction des citoyens pour ces services publics est si faible, il apparaît bien du devoir du Pouvoir d'élaborer, indépendamment de la situation politique, des programmes, compatibles avec l'évolution des ressources publiques, destinés à améliorer et à étendre les prestations des services sociaux.

2. La solution de notre crise politique ne viendra évidemment pas de la mise en œuvre d'un paquet de réformes chimériques. Il faut de véritables Réformes Politiques définies et négociées en commun dans le cadre de la légalité Républicaine et le respect des dispositions de la Constitution et de procédures déterminées entre le Pouvoir constitutionnel et l'Opposition légale.

Comme toujours, le commencement est le plus difficile. Pourtant les demandes politiques insistantes des partis politiques méritent bien une réponse politique du Pouvoir. Peut-être faudrait-il au début, bien que je n'aime pas parler le langage des chimistes, un catalyseur pour susciter la réaction du Pouvoir, sinon un modérateur pour parler le langage des communicateurs ou un facilitateur pour parler le langage des diplomates. Dans cette dernière hypothèse, un bon facilitateur serait peut-être le représentant des Nations Unies à Nouakchott que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais qui, par sa mission et son rang est nécessairement d'une neutralité positive. Entre des gens (le Pouvoir et l'Opposition) qui ne se parlent pas il devient de la responsabilité morale d'observateurs indépendants, comme les Nations Unies ou l'Union Européenne, de construire un pont.

Il faudrait donc d'abord commencer. Je propose que s'organisent des négociations entre le Pouvoir et l'Opposition menées par deux négociateurs, que le Président de la République choisisse lui-même le négociateur du Pouvoir et que le facilitateur entreprenne ses bons offices auprès des partis de l'Opposition pour que leur négociateur n'ait pas accumulé trop de "charges psychologiques" pouvant susciter une réaction de rejet par le Pouvoir. Il est maintenant nécessaire pour les présidents de ces partis de s'armer d'humilité et de courage pour dépasser les problèmes de personnes et s'attacher plutôt à l'intérêt général et à la solution des problèmes du pays. Je ne pense pas que le Président de la République ait atteint la situation extrême où il met un veto systématique contre toute personnalité de l'Opposition.

Il faudra, dès que les conditions pour commencer auront été réunies, établir une feuille de route: un plan-

ning, une procédure de réunions et communication et des sujets de négociation.

Planning et Procédures:

Un délai doit être fixé pour clôturer les négociations, un ou deux mois à l'appréciation du Président. Il revient aussi à la Présidence de la République de fournir le lieu d'hébergement, le secrétariat et le service de sécurité des négociations.

Les procédures de réunion et de communication seront définies d'un commun accord dès la première rencontre des négociateurs ou au préalable, à la diligence du facilitateur.

Sujets de Négociation:

Alors! De quoi doit-on parler? Je propose que soient exclus, d'abord, les sujets qui fâchent du fait de leurs liens avec les pratiques passées des pouvoirs publics ou avec les comportements et les conduites des partis politiques d'opposition. Il ne faut donc parler ni des personnalités politiques du Pouvoir ou de l'Opposition, ni de la qualification de la situation politique courante, ni de l'état des libertés publiques, ni du niveau du respect des droits de l'homme, ni du passif humanitaire, ni de l'état de la gouvernance économique. En d'autres termes, les négociateurs ne se réfèrent à aucun fait de l'histoire de la Mauritanie des vingt dernières années.

Eh bien! On parlera de Politique au sens noble du terme; la politique, c'est le sens de l'avenir; l'absence de projet politique pour l'avenir entraîne la désolation, assombrit les horizons d'espérance de changement du présent que nourrit l'accumulation d'insatisfactions, de souffrances physiques ou morales et d'injustices sociales.

On ne parlera que des conditions de passage du système politique actuel au nouveau système d'institutions politiques permettant l'établissement d'une vraie démocratie: c'est une formulation presque à l'emporte pièce qu'il va falloir détailler.

Une vraie démocratie doit répondre à la définition précise suivante: "Une organisation interne de l'Etat par laquelle l'origine et l'exercice du pouvoir politique incombent au peuple, et permettant au peuple gouverné de gouverner à son tour par ses représentants élus".

Le système actuel ne permet pas de respecter cette définition: c'est le défaut du régime présidentiel associé à un Parlement ultra faible soumis au déséquilibre excessif du pouvoir à l'avantage du Président de la République.

Le nouveau système d'institutions politiques résultera de la mise en œuvre du projet de réformes politiques dont la définition incombe aux négociateurs.

La politique et le sens de l'avenir...

Suite page 8

L'établissement des nouvelles institutions passe par La définition des réformes politiques et du Missionnaire qui sera chargé de leur formulation définitive et de leur adoption suivant les procédures constitutionnelles et légales actuelles.

Il revient donc entièrement aux négociateurs de définir la consistance des réformes politiques et la qualification du Missionnaire.

Consistance des Réformes Politiques

Les réformes politiques dont il faut définir la consistance sont de deux natures: Réformes constitutionnelles et Réformes légales.

a. Les réformes constitutionnelles ont pour but de:

- Déterminer le mode d'élection du Président de la République. Il est fondamental de supprimer le mode actuel du suffrage universel direct pour l'élection du Président de la République et de le remplacer par une procédure d'élection indirecte à définir d'une façon précise. L'histoire politique récente de l'Afrique de l'Ouest depuis la conférence de La Baule, montre que les réformes démocratiques mises en œuvre depuis 1990 n'ont eu que des effets formels à cause de la fascination qu'exerce sur les détenteurs du pouvoir et les élites le prestigieux modèle de la cinquième République Française; la pratique des institutions issues de ces réformes révèle d'une façon éloquent l'échec des tentatives de greffe de l'organisation interne de l'Etat français exagérant le déséquilibre des pouvoirs en faveur du Président de la République. D'apparence démocratique, l'élection au suffrage universel direct occulte en fait, chez nous, les institutions derrière la personne du Chef de l'Etat et fait apparaître celui-ci comme détenteur légitime des biens publics, confondant ainsi les moyens matériels de la puissance publique, personne morale, avec le patrimoine d'une personne physique. Le mode d'élection du Président de la République ne doit plus lui permettre d'accaparer le pouvoir. Il devra désormais être élu par un collège restreint qui pourrait être composé des membres du Parlement et de représentants à définir des assemblées locales.

- Limiter les pouvoirs du Président de la République à des fonctions de représentation pour permettre au Gouvernement d'exercer les fonctions exécutives.

- Enumérer les pouvoirs du Gouvernement sous la direction du Premier Ministre, Président du Conseil des Ministres qui détermine et dirige la politique de la Nation.

- Déterminer le mode de désignation du Premier Ministre. Pour la formation du Gouvernement, le Président de la République doit en charger le Chef du parti politique qui dispose du plus

grand nombre de députés à l'Assemblée Nationale. Une disposition de la Constitution doit préciser que le Premier Ministre s'oblige à former un Gouvernement de large coalition, même dans le cas où son parti politique dispose de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Aucun gouvernement ne doit être politiquement homogène, mais plutôt composé à la proportionnelle des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale. Le mode de formation du Gouvernement doit tenir compte de la fragmentation culturelle du pays de sorte que, toutes les communautés culturelles soient représentées au sein du gouvernement, proportionnellement à leur poids démographique. Ces modes de désignation du Premier Ministre et de formation du Gouvernement favorisent, pour la prise de décision, la recherche permanente du consensus.

- Rendre à la Cour Suprême l'expression de l'indépendance de la justice par une nouvelle définition de sa mission et la précision de la qualification et du statut de ses juges.

b. Réformes légales:

- Révision de la loi sur les partis politiques pour instituer une liberté totale de formation, de gestion et d'action des partis politiques permettant leur contribution à l'expression populaire et à la démocratisation de la vie politique.

- Révision de la loi sur la presse pour établir une entière liberté d'expression écrite et audiovisuelle et instituer un organe de régulation pour le suivi du respect des règles professionnelles, morales et/ou déontologiques consensuelles.

- Révision de la loi électorale pour supprimer le mode du scrutin majoritaire, instituer pour les élections municipales, régionales et nationales le scrutin proportionnel de listes et créer une commission nationale indépendante chargée de l'organisation des élections.

- Révision des lois pour l'élection des députés et sénateurs. L'Assemblée Nationale doit être composée pour moitié de députés élus sur listes nationales et pour moitié de députés élus sur listes régionales. Les sénateurs seront élus sur listes régionales.

- Révision de la loi relative à l'élection du Président de la République.

c. Définition du Missionnaire:

Lorsque l'accord sera établi sur la consistance des réformes politiques, il faudra mettre celles-ci en forme et entreprendre la procédure nécessaire pour leur adoption. Cette mission ne peut être confiée qu'à un Gouvernement d'union nationale chargé à cet effet par le Président de la République.

La durée de la mission doit être réduite à 12 mois, six mois pour l'élaboration et l'adoption par le Parlement en place des nouveaux textes constitu-

tionnels et légaux, et six mois pour organiser dans ce nouveau cadre des élections municipales, régionales et parlementaires. L'élection des députés sera organisée en dernier lieu et dès l'ouverture de la session, le Gouvernement d'union nationale démissionnera et la mise en place des nouvelles institutions sera entreprise.

Le Gouvernement d'union nationale chargé de la mission précédente aura été composé comme suit:

- Le Président de la République choisit le Premier Ministre parmi l'Opposition légale.

- Le Premier Ministre forme le Gouvernement en concertation avec le Président de la République et les partis politiques de telle manière que la moitié des membres soit de la majorité présidentielle actuelle et l'autre moitié de l'opposition légale. La répartition devra être équitable pour les ministères de souveraineté (pour la majorité présidentielle: les Affaires Etrangères et la Défense, et la Justice et l'Intérieur pour l'Opposition), les ministères économiques (les Finances et les Mines pour un côté, et les Affaires Economiques et le Développement Rural pour l'autre côté), et les ministères sociaux (la Santé pour un côté et l'Education pour l'autre).

3. Le Schéma précédent a-t-il une chance de voir le jour? Compte tenu de l'inquiétude que suscite partout l'évolution récente de la situation politique du pays, il aura probablement un facilitateur qui exprimera, suivant une démarche qui lui est propre, sa disponibilité à prendre des initiatives pour rapprocher les deux camps qui se regardent en chiens de faïence. Déjà le groupe des ambassadeurs de l'Union Européenne, se référant à l'Accord de Cotonou et les possibilités de concertation qu'il offre, a engagé un dialogue avec le Pouvoir portant sur la gouvernance politique et économique et a organisé pour le même objet une réunion avec le collectif des parlementaires de l'Opposition. C'est une initiative timide entreprise tardivement, sans feuille de route, mais c'est tout de même un signal positif qui crée une lueur d'espoir pour tous les opprimés et les exclus. L'Europe (et particulièrement la France) est restée trop longtemps étrangement muette, pour ne pas dire complice, face aux dérives totalitaires du régime commencées en 1986 et consolidées depuis 1992 sous un habillage de démocratie formelle caractérisée par une justice et un parlement aux ordres et des élections truquées.

Le Président de la République a concentré tous les pouvoirs entre ses mains et a concentré, par le jeu du détournement des deniers publics, de la corruption, des marchés de gré à gré, des prébendes et des avantages fiscaux, les richesses et les revenus entre un petit nombre de mains. Du fait de ces

agissements, la Société mauritanienne est maintenant traversée par de profondes lignes de fractures: fracture entre la minorité de l'aisance, de la richesse et de l'opulence et la grande majorité des pauvres et des très pauvres traduisant la disparition complète de la classe moyenne; fracture entre les tribus qui se mobilisent par devoir de solidarité pour se défendre contre l'exclusion; fracture entre les communautés culturelles très sensibles à leur identité et à l'évolution de leur rôle dans les affaires publiques; fracture politique entre le parti du Pouvoir et les partis de l'Opposition. Les effets politiques et sociaux de ces fractures se conjuguent avec les conséquences politiques et humaines parfois tragiques des tentatives de coup d'Etat, pour créer la situation politique et sociale explosive de cette fin d'année 2004 que la faible efficacité du Gouvernement et de ses administrations ne peut tempérer.

Comment réagira le Président de la République à l'offre de bons offices pour engager un dialogue politique avec l'Opposition? Sa grille de lecture des événements l'empêche d'apprécier l'ampleur de son impopularité: aveuglé par le sentiment de sécurité apparent que peuvent offrir les murailles d'un palais, une garde présidentielle choyée et la fidélité négociée d'un cercle de fidèles outrageusement riches, il rejettera une telle offre tant qu'il n'y sera pas acculé par la conjugaison d'une pression populaire menaçante et d'une pression extérieure agissante. Lors de l'élection présidentielle de 2003, la pression extérieure indispensable n'était pas au rendez-vous: l'Union Européenne (et particulièrement la France) a laissé les élections s'organiser à huis clos sous la direction de pré-fets aux ordres du candidat sortant. Le Président Chirac, le Roi Mohamed VI et le Président Wade se sont empressés de reconnaître le résultat frauduleux d'un hold-up électoral: se rendent-ils compte du mal causé à leur réputation auprès des démocrates mauritaniens? Seules les réserves du Président Chirac et son insistance auprès de Maouya pour entreprendre un dialogue politique avec l'Opposition ont atténué les méfaits de ses félicitations. Un an après l'expression de ces réserves et de cette insistance, Maouya reste immobile et donne l'impression parfois qu'il s'enfoncé davantage dans l'arbitraire et le culte de la personnalité. Il a besoin manifestement d'une sérieuse explication de texte de la part de ceux qu'il est obligé d'écouter quand il le faut. Il faut lui expliquer que la mise en place des réformes politiques proposées ci-dessus lui donne l'avantage, non garanti autrement, de terminer en paix le mandat actuel qu'il vaudrait mieux, pour lui, assurer même au prix de pouvoirs réduits.

ISMAËL OULD AMAR

NOUAKHOTT, LE 14 DÉCEMBRE 2004

contacts